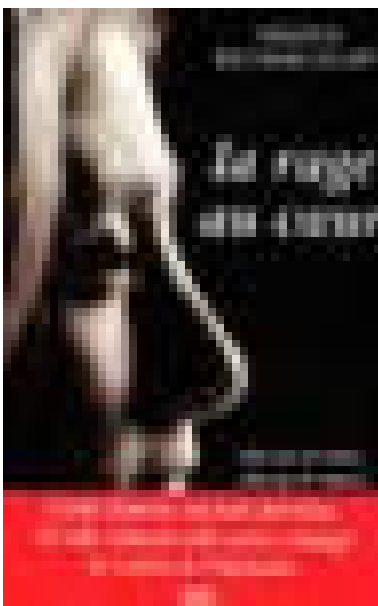


<http://lipietz.net/Negociations-pour-Ingrid-fin-d-un-round>

Colombie

Négociations pour Ingrid : fin d'un round

- Député européen (Verts, France) - Amérique latine - Colombie -



Publication date: samedi 15 juin 2002

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Le 13 juin, le Conseil européen a inscrit les FARC sur la liste des groupes considérés comme terroristes par l'Union européenne.

Les FARC perdent ainsi le statut de " partie à un conflit " qui avait permis à l'Union européenne de jouer un rôle médiateur entre la Présidence colombienne et la guérilla. Dans cette décision, qui traduit une évolution parallèle du Parlement européen et du Conseil, l'enlèvement d'Ingrid Betancourt et d'autres élus colombiens aura joué un rôle décisif.

Certes, l'Europe a toujours été consciente des violations des droits humanitaires internationaux par les FARC et les autres parties au conflit (en particulier les enlèvements de civils dans un but lucratif), et les ont toujours condamnées. Mais l'Europe avait accepté, à la demande du Président Pastrana d'ailleurs, de jouer un rôle facilitateur dans les négociations de paix qu'elle souhaitait voir aboutir, pour justement hâter la fin de ces violations des droits humanitaires. L'enlèvement d'un sénateur puis d'Ingrid puis d'autres élus, l'aggravation des crimes contre les populations civiles, enlevaient tout sens à la notion même de médiation.

La décision a été prise en fait dès le 7 Juin, par le groupe technique du Conseil européen. Cette date a clos un cycle de négociations pour la libération d'Ingrid. Les efforts que j'avais déployés pour échanger la libération d'Ingrid et des autres élus séquestrés, contre un soutien au maintien du statut de partie en conflit auprès de la quelle l'Europe pourrait jouer un rôle médiateur, étaient désormais vains du fait du refus des FARC.

À partir de cette date, s'il y a négociation, elle reprendra sous une autre base et sous d'autres formes que celles qu'autorisait mon statut de député européen, tant que l'Europe ne considérerait pas les FARC comme groupe terroriste.

Ainsi, le 27 mai, j'avais reçu à Paris, à sa demande, la visite d'un représentant du « n°2 des Farc », Raul Reyes, en présence de dirigeants et animateurs de la commission internationale les Verts français. Je me suis rendu compte à cette occasion que les FARC n'avaient toujours pas pris la mesure de la gravité et de l'impact géostratégique de cet enlèvement. Le représentant des FARC venait... pour demander un soutien au nom des droits de l'Homme ! Je lui ai répondu que les FARC avaient enlevé une des porte-paroles les plus en vue du mouvement Vert mondial, et avait empêché notre mouvance de faire campagne en Colombie, qu'elles étaient donc en état d'agression injustifiable contre le mouvement Vert mondial, et qu'une discussion sérieuse ne pourrait commencer qu'une fois Ingrid libérée inconditionnellement.

Le représentant des FARC m'a répondu qu'il ne fallait voir nulle hostilité dans cet enlèvement, qu'Ingrid était une femme excellente qui combattait la corruption, et qu'ils partageaient l'engagement des Verts en faveur de l'environnement. Simplement, ils avaient besoin d'Ingrid, prise de haute valeur, pour l'échanger contre des prisonniers. Je lui ai répondu que nous aussi avions besoin d'Ingrid et que, si sympathique qu'il soit, lui, nous pourrions bien l'enlever aussi pour l'échanger contre Ingrid, mais que ce n'était pas nos méthodes (en fait j'étais bien conscient que les courtiers de l'industrie de l'enlèvement ne donneraient pas cher de ce maigre ambassadeur, en comparaison de la valeur d'Ingrid).

J'ai informé l'émissaire que le groupe technique du Conseil européen prendrait sa décision le 7 juin, et lui ai proposé d'aller moi-même récupérer Ingrid avant cette date. Ce que j'ai confirmé aux FARC par e-mail, l'après-midi même.

Sans aucune réponse des FARC, il était impossible de différer la décision européenne.

Ainsi s'est achevé un cycle de négociations, dont je rappelais aux FARC les étapes dans [le texte dont voici quelques](#)

Négociations pour Ingrid : fin d'un round

[extraits](#), et dont j'ai présenté les grandes lignes le 7 juin au Colloque Pax Christi sur " L'industrie du séquestre en Colombie ", à l'Institut d'Études Politiques de Paris.